



## La concertation sur les horaires...

Mettre la pression sur la concertation en cours nous l'avons fait ensemble le 2 Juin !

La balle est désormais dans le camp de la Direction qui doit étudier sérieusement toutes les propositions faites par les organisations syndicales.

La CFDT ne mettra pas la pression pour avoir des réponses rapides. Le sujet mérite que les réponses ne soient pas données dans la précipitation.

La CFDT attend les propositions de la Direction pour la mi-juin et ne s'associera pas aux actions de la CGT de cette semaine.

### Revendications CFDT :

- Sondage de l'ensemble du personnel concerné sur ce projet.
- Compensation de l'indemnité ICH à hauteur de 69 euros.
- Déclenchement de l'ACCAC sur la prime PCH 6 mois après le changement d'horaire.
- Assouplissement des règles de monétisations des jours RTT.
- Possibilité de conserver les heures dans les compteurs individuels.
- Temps de pause pour 7h21 de travail effectif en ligne de 22mn.
- Amélioration de la restauration de proximité avec un tarif attractif et équivalent à ce qui se pratique aujourd'hui.
- Amélioration des équipements des aires UEP.
- Accompagnement individuel pour les salariés concernés par l'arrêt du transport.
- Les H+ le samedi seront effectués le matin.
- Une garantie journalière de 10mn max.
- Un temps de pause de 1mn si utilisation de la garantie journalière.
- Possibilité de mettre ce tps de garantie journalière dans la réserve.
- Clarification des horaires pour les services non concernés par ce régime de normal.
- Augmentation de l'indemnité de manque transport.

